



ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'ANIMATION DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

Réunion du CA de l'ADACL du 27 janvier 2025 à 18h30 – Bureaux de l'ADACL.

Etaient présent.e.s :

Virginie, Xochitl, Simon, Marie-Ange, Léo, Pierre, Aurélie, Vincent ainsi que Nathalie en tant que directrice.

Excusé : Etienne.

Points à l'ordre du jour

1 – Désignation de l'animateur-riche de la réunion et du/de la secrétaire

Simon animateur/répartition de parole, Xochitl régulatrice (sujets abordés et temps), Vincent prise de notes.

2 – Validation de l'ordre du jour

Après échange, validation de l'ordre du jour.

3 – Validation du CR de la réunion du CA du 16 janvier 2025

Après échange, validation du dernier compte-rendu. Merci à Virginie pour la rédaction.

4 – Informations sur les dossiers

- Envoi de la réponse au Commissaire aux Comptes par Vincent & Virginie en lettre recommandée le 18/01/2025

En retour :

- La menace est levée,
- Il sera nécessaire de produire et de leur envoyer les données/écritures comptables 4 semaines avant l'Assemblée Générale (à programmer en avril)
- Il est important de rencontrer rapidement MAGE à ce sujet (*confirmation le mardi 4 février : 9h*)
- Point sur la discussion avec Olivier MARX ancien administrateur du 17/01/2025 par Vincent et Virginie.

Vincent et Virginie informent le CA des échanges et des différentes pistes évoquées avec Olivier, notamment concernant le portage du projet sur l'Hôtel de France.

Xochitl nous informe qu'un réseau/dispositif initié par la Communauté de Communes impliquant les communes/élus, vise à identifier et accompagner le monde associatif.

Elle a pu en parler avec Jean-Luc MONGHEAL, adjoint et référent de la Comm. Comm sur ce volet. Cela renforce notre volonté de rencontrer rapidement la mairie sur ces questions.

Nathalie de son côté informe le CA que le dispositif Pava s'arrête et qu'il sera remplacé prochainement par le "Guide Asso". Nous allons devoir communiquer sur ce nouveau dispositif et ce sera l'occasion là aussi de rencontrer les acteurs du secteur à ce sujet.

- Hôtel de France : Point sur les prélèvements réalisés le lundi 20/05/2025 par Simon

Bonne surprise à la suite du passage de l'entreprise de prélèvements (amiante) ; Les recommandations devraient être moins contraignantes que prévues et ainsi limiter les retards du chantier ainsi que les coûts envisagés pour faire face.

Concernant notre subvention de la CAF 63, Nathalie et Vincent reprécisent les enjeux et les contraintes liées aux sommes non consommées sur la deuxième tranche des travaux.

Simon pense qu'il y a des dépenses que l'on pourrait valoriser avant le mois de juin.

Proposition d'Adrien COUETTE (conseiller à la CAF 63) soit de poursuivre cette subvention, soit de fermer le dossier afin de clore l'aide en cours. Surtout qu'il y a des volets de la subvention qui ne seront pas "valorisables", notamment le mobilier.

Rencontre de la CAF 63 le mercredi 12 février, 9h30 avec Marie-Ange, Vincent et Nathalie.

Le CA acte de lancer en avril/mai une démarche visant à travailler sur le projet de l'Hôtel de France (et donc à déposer auprès de la CAF).

- Bail du Café le Colibri : 4^{ème} avenant du bail dérogatoire jusqu'au 14/02/2026 avec un loyer à 300 € au lieu de 250 € par Simon.

Nous pouvons bénéficier d'une année de plus, à 300€/mois. Le CA acte cette option et inclut la possibilité de s'arrêter avant. Le nouveau bail s'arrêtera le 14 février 2026.

- Cerfa de déclaration des membres du CA en cours

Anne s'en occupe à la suite des données/coordonnées collectées par Virginie.

- Travail réflexif collectif avec bénévoles, salariées et membres du CA à prévoir en avril 2025 : Aurélie

Après échange le CA valide et souhaite se mobiliser fortement dans cette démarche.

A noter la rencontre le samedi 22 février 14h, entre le CA et la représentante de la fédération. Ce temps sera ouvert aux salariées mais n'a pas de caractère obligatoire.

- Travail réflexif par le CA pour réduire les dépenses et trouver de nouvelles ressources financières pour améliorer la situation de la trésorerie
- Projet social ADACL sur 4 ans dans le cadre du financement de la CAF arrive à échéance fin 2025 (2022-2025). Nouveau projet à élaborer pour les 4 ans à venir (2026-2029)

Adrien COUETTE de la CAF63 nous a alerté sur le fait que notre agrément "EVS" doit être renouvelé pour l'ADACL et donc notre projet social ; Nous devons ainsi soit déposer un nouveau dossier/projet complet (avec diagnostic, nouveaux axes de développement , etc) soit déposer un projet dit "transitoire", qui serait plus léger ; et qui outre les 3 axes actuels de notre EVS présenterait un quatrième détaillant justement les démarches menées pour aboutir à un nouveau projet social "complet" et abouti.

Il faut rendre le dossier en septembre 2025 (soit une évaluation sur 4 ans).

Virginie demande à ce que le diagnostic de 2021 soit en ligne sur le drive, (ainsi que la petite vidéo qui va avec) et le dossier déposé pour la "Fabrique de territoire".

- Nécessité de renégocier le prêt relais avec la banque : à voir en février (fin du prêt relais le 5 mai 2025)

Cette question devra être tranchée/validée en AG. Notre échéance : au 5 mai, il faut rembourser 35 000€ le prêt à la banque ou le recourir à une reconduite d'un nouveau prêt.

- Information sur le drive CA

5 – Réponse aux questions par Nathalie DAVESNE

- Modalités de fonctionnement entre le CA et les salariés : délégations, trésorerie (contrôle des justificatifs et transmission à MAGE, rendez-vous à programmer avec la banque, MAGE et le CAC ...)

A noter tout d'abord que Nathalie CLAUDE est prête à aider le nouveau CA.

Au niveau des rendez-vous :

- ✓ Le mardi 4 février : 9h, rencontre avec MAGE – Vincent, Virginie et Nathalie CLAUDE ainsi que Nathalie DAVESNE.
 - ✓ Le jeudi 6 février : 14h Réunion de Chantier Simon, les entreprises et PIL.
 - ✓ Le mercredi 12 février : Vincent et Marie-Ange, la CAF. 9h30.
 - ✓ Le samedi 22 février (aprèm), 14h. Aurélie Mandaron : Réunion sur le projet associatif et le CA.
- Charge de travail des salariées et amélioration des conditions de travail (besoins informatiques)

Le CA est bien conscient des réalités et des enjeux évoqués notamment à la réunion du lundi 20 janvier avec l'équipe salariée. Des rencontres et des groupes de travail sont envisagées.

6 – Questions diverses

Le Président de l'EVS de Sauxilanges est venu rencontrer Nathalie ; Une proposition de partenariat sur la fête du livre et du jeu (31 mai cette année) est à l'étude ; il propose le dépôt un dossier "Leader". Ce serait une démarche pour un projet en 2026.

Nathalie DAVESNE participera à une démarche pilotée par la MSA, notamment autour d'une journée sur le lancement d'une carte en direction des aîné.e.s ruraux / un diag / sur le mardi 1^{er} avril. Cette journée est ouverte aux membres du CA.

Le CA propose que les compte-rendus du CA soient en ligne.

Il est question d'une newsletter pour le grand public et les adhérents. Xochitl et Camille seront en charge de cet outil.

7 – Décisions à prendre : Délibérations

- Bail du colibri.
Suite aux échanges, le CA acte une reconduite pour un an. Xochitl s'en occupe.
- Délégations de signature banque :
Le CA désigne Nathalie en tant que directrice, Virginie, Vincent et Simon, comme délégués de signature pour la banque.
- Délégations de signature pour les courriers, demandes de subventions
Le CA désigne Nathalie en tant que directrice et les membres du bureau.
- Fermeture du Colibri pour libérer du temps à Camille (fermeture mardi et mercredi en plus du lundi)

Il se dessine sur l'année une période haute d'activité et une période basse concernant le café.
Proposition de fermeture le mardi et le mercredi (jusqu'en juin).

- Équipement informatique d'Anne : achat d'un PC portable

Le CA acte l'achat d'un nouvel ordinateur pour Anne.

Fin de la séance à 21h.

Merci à toutes et tous.

Prochain CA – le lundi 17 février 18h30 – Bureau Adacl